



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 25 octobre 2022

4^{ÈME} PLAN RÉGIONAL DE SANTÉ AU TRAVAIL : UN OUTIL PERFORMANT AU SERVICE DES SALARIÉS ET CHEFS D'ENTREPRISE DE TPE-PME

Le 4^e Plan Régional Santé Travail (PRST4) Auvergne-Rhône-Alpes, publié en septembre dernier, a pour vocation de mettre à disposition des chefs d'entreprises de TPE-PME et plus largement des acteurs du dialogue social, des outils pour les aider à améliorer les conditions de travail en entreprise.

Ces ressources et ces compétences sont accessibles gratuitement sur les sites de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) et de ses partenaires. Tous les acteurs de l'entreprise peuvent y trouver des outils et compétences adaptés à leur secteur et à leurs besoins afin d'améliorer durablement la santé au travail et prévenir des risques professionnels majeurs liés à leur activité. L'ensemble des acteurs et partenaires de la prévention des risques professionnels, de la santé au travail et du maintien dans l'emploi en région Auvergne-Rhône-Alpes ont construit ce document riche et complet.

Pour répondre aux attentes et donner des réponses pertinentes aux problématiques de santé au travail rencontrées sur le terrain, des panels représentatifs, composés d'acteurs économiques, d'entreprises, de salariés sont pleinement associés à la démarche régionale : de la définition du besoin, jusqu'à des phases de tests utilisateurs pour les différentes actions.

Retrouvez toutes les informations du PRST 4 Auvergne-Rhône-Alpes [sur le site internet](#) de la DREETS et auprès des interlocuteurs de proximité en matière de Santé au travail.

**Cabinet du préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Benoît GAILLET
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3^{ème}

En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69